Comment le tuteur peut-il travailler avec un élève dyslexique ?

La dyslexie est un trouble spécifique et durable de l'acquisition et de l'automatisation du langage écrit chez un enfant d'intelligence normale dont les difficultés ne peuvent être attribuées :

- à un déficit sensoriel :
- · à un trouble psychique ;
- à une carence environnementale et/ou scolaire ;
- à une lésion cérébrale.

La dyslexie n'est pas un retard.

C'est le processus d'acquisition de l'écrit qui est désorganise avec de véritables déviances.

La dyslexie est en majorité liée à un déficit de type phonologique (identification des sons) :

- <u>faible conscience phonologique</u>, spécifique de par une capacité inférieure à celle d'enfants plus jeunes mais ayant le même niveau de lecture;
- <u>faible mémoire immédiate verbale</u> : difficulté pour répéter, recopier et traiter une information ;
- <u>lenteur d'accès au lexique</u> (diffèrent d'une pauvreté de vocabulaire) lors d'une présentation successive d'images, la dénomination ne sera pas rapide.

Trouble de différenciation visuelle pour 5 à 20 % des dyslexiques.

Les marqueurs spécifiques au niveau de la lecture :

- Une difficulté spécifique en reconnaissance de mots (lecture globale).
- Une lenteur de lecture.
- Une compréhension réduite du texte liée à la non automatisation du décodage.
- Un décalage persistant de 2 ans minimum par rapport au niveau de lecture attendu.
 - Des compensations souvent inefficaces d'autant plus si la prise en charge rééducative est irrégulière ou pas assez précoce.

Les troubles associes :

La dyslexie est souvent liée à :

- des perturbations du langage oral parfois peu visibles (par exemple, inventer ou déformer des mots);
- des difficultés de repérage spatial et/ou temporel;
- trouble du graphisme (la difficulté semble liée au lien peu stable entre lettre et son qui gêne la programmation du geste graphique).

Les problèmes affectifs et comportementaux sont la conséquence des difficultés d'apprentissage et non la cause (spirale de l'échec).

Les signes d'appel d'une éventuelle dyslexie à partir de primaire :

- Lenteur et fatigabilité lors de la lecture.
- Mauvaise orthographe (erreurs non stables) et ratures.
- Difficulté de mémorisation de l'orthographe des mots.
- · Désorganisation.
- Plus de facilité à l'oral qu'à l'écrit.
- Intérêt pour les matières scientifiques et d'éveil.

Aménagements favorables pour un dyslexique :

- Améliorer la présentation écrite des consignes ou des textes à lire :
 - graphisme aère (ex. police Lucida Sans Unicode)
 - taille police agrandie
- Réduire ou simplifier si nécessaire les textes ou consignes à lire (voir reformulation).
- Eviter de faire lire à voix haute.
- La compréhension des textes lus sera testée sous forme de QCM ou de questions simples.
- Jouer le rôle de secrétaire.
- Utiliser le traitement de texte informatique pour faciliter et améliorer le passage à l'écrit.

 Privilégier une relation valorisante qui s'appuiera sur l'aide efficace (en tenant compte des déficiences mais aussi des potentiels). Ne pas insister sur les erreurs, ce qui blesse, mais donner une solution.

Adaptations pour un adolescent dyslexique :

- Entrainer à la prise rapide d'informations et aux relectures ciblées (on fait attention à une seule variable).
- En expression écrite, préférer le fond, plutôt que la forme (ne pas pénaliser l'orthographe), et rechercher la synthétisation des idées (les dyslexiques ont une imagination riche qu'ils n'arrivent pas à organiser).
- Donner le plan, la structure.
- Aider à gérer le temps.
- Lui permettre de mieux communiquer ses connaissances.

Pour améliorer les performances en lecture et à l'écrit :

- affiner l'identification des sons (conscience phonologique) exemple :
 chapeau se décompose en quatre sons : ch/a/p/o
- consolider la correspondance phonographique en décontextualisant (voir conseils de progression ien)
 (pour empêcher la compensation par suppléance mentale et contraindre au déchiffrage) avec lecture de suites de syllabes, de mots isolés.
- favoriser la conceptualisation et la catégorisation.(voir adjectif qualificatif)
- développer la mémorisation de l'orthographe des mots par la gestion mentale, la copie indirecte (montrer un mot puis le cacher et demander à l'enfant de le réécrire).

ANNEXES

La conscience phonologique

La conscience phonologique est la connaissance explicite des composants phonologiques du langage : la syllabe et le phonème (= son).

Il s'agit donc d'être capable d'identifier et de manipuler de façon intentionnelle les syllabes et les sons à l'intérieur des mots.

Cette capacité apparaît vers 5 ans. La conscience syllabique précède la conscience phonémique qui se développe en synergie avec l'apprentissage de la lecture.

Exemples d'activités de conscience phonologique au niveau de la syllabe :

- Identification: dire combien il y a de syllabes dans un mot.
- Manipulation : répéter un mot en enlevant la syllabe initiale ou médiane ou finale.
- répéter un mot de 2 syllabes en les inversant.
- Exemples d'activités de conscience phonologique au niveau du phonème :
- Identification: dire quel est le son initial d'un mot.
- Manipulation : répéter un mot en enlevant le son initial ou final.

La reformulation : l'adulte aménage le texte pour l'élève dyslexique si nécessaire afin de lui faciliter la tache de lecture et lui permettre ainsi de restituer ses connaissances

Différentes possibilités de reformulation linguistique d'une consigne, d'un énoncé, d'un texte :

- Simplification lexicale: vocabulaire plus concret, ou remplacement du mot abstrait par une paraphrase
- Simplification de la syntaxe : temps des verbes plus courants, suppression des subordonnées et des coordinations successives
- Réduction des phrases en évitant les doubles consignes
- Respect de l'ordre chronologique des actions
- Suppression des détails inutiles

Formulation de l'implicite (expliquer les sous entendus)

Conseils de progression pédagogique pour l'acquisition d'une catégorie verbale :

Avec un exemple la notion d'adjectif qualificatif

- Explication sur la nécessite d'identifier les différentes sortes de mots dans la phrase : nom, verbe..... Référence à l'activité de classement <u>savoir de quoi on</u> <u>parle</u>, on est dans la phase de conceptualisation de la <u>notion de</u> catégorisation.
- Conceptualisation de la notion d'adjectif qualificatif: Donner un nom par exemple le nom « table » et demander à l'élève dyslexique de lui associer un autre mot, sans préciser la catégorie. A partir de l'exemple donné, amener à découvrir le rôle de ce mot à savoir, c'est un mot qui dit « comment est la table », « qui qualifie le nom », « qui donne une qualité ».
 On catégorise alors ce mot comme adjectif qualificatif.
- Mise en situation concrète en faisant rechercher oralement différents adjectifs qualificatifs pouvant qualifier un nom donné.
- Observation de la place de l'adjectif avant ou après le nom.
- Repérage d'adjectifs qualificatifs dans les phrases :
 - dans la phase d'apprentissage, on travaille sur la reconnaissance d'adjectifs qualificatifs avec la consigne « souligne les adjectifs qualificatifs dans le texte »;
 - dans la phase d'évaluation on demande d'identifier avec la consigne « quelle est la catégorie grammaticale de ce mot ».
- Création libre de phrases avec adjectifs qualificatifs.

Conseils de progression pédagogique pour l'acquisition d'une graphie complexe :

Avec un exemple, la graphie ien

Démarche : partir de l'élément isolé pour renforcer l'intégration phonographique jusqu'à son utilisation finale dans un contexte et non le contraire.

- Ecrire en grand format la graphie ien , en donner le son complexe correspondant [i-in] et faire observer la séquence des lettres qui composent la graphie .
 - Comparaison avec celle qui peut faire l'objet de confusion ian [i-an] Utiliser la gestion mentale : « ce que je vois dans ma tê te »
- Reconnaissance visuelle : « entoure les ien, ian » sur présentation des graphies dispersées sur une page, puis introduites dans des syllabes, puis dans des mots isolés.
- Correspondance phonographique: montrer la graphie à partir du son, de la syllabe ou du mot entendu. Exemple « quand je te dis « bien » qu'est ce que tu entends? et l'enfant dyslexique doit montrer la bonne graphie ien ou ian
- Evocation orale de mots contenant ces graphies : « cherche des mots où tu entends [ien]
- On peut travailler ensuite sur les 3 graphies commençant par la même lettre : ien, ian, ion
- On peut associer, en parallèle, les graphies où le i se place au milieu :

ien-ein ; ian-ain ; ion-oin

A propos de la graphie ein il peut être intéressant de passer en revue les différentes autres graphies du son [in]: in, ain, aim, im, ein mais il faut néanmoins se méfier des surcharges en phase d'apprentissage.

- Lecture intensive ou dictée de mots isolés non accompagné d'article =
 décontextualisation pour renforcer la bonne identification de ces graphies
- Lecture d'un texte composé avec des mots contenant ces graphies

Claudine Tiberghien, orthophoniste.